

SAS AGS EXPERTS COMPTABLES

Commissaire aux Comptes inscrit

Près de la Cour d'Appel de NANCY

12, rue Emile Durkheim

ZA Helleule 2 – BP 5165

88105 SAINT-DIE-DES-VOSGES CEDEX

Tél.: 03 29 56 19 89

Fax: 03 29 55 06 20

FEDERATION DES ŒUVRES LAIQUES DES VOSGES

Siège Social : 15, rue Général de Reffye

88000 EPINAL

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

SAS AGS EXPERTS COMPTABLES
Commissaire aux Comptes inscrit
Près de la Cour d'Appel de NANCY
12, rue Emile Durkheim
ZA Hellieule 2 – BP 5165
88105 SAINT-DIE-DES-VOSGES CEDEX
Tél.: 03 29 56 19 89
Fax: 03 29 55 06 20

FEDERATION DES ŒUVRES LAIQUES DES VOSGES
Siège Social : 15, rue Général de Reffye
88000 EPINAL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Association, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, portant sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association en Euros tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

J'ai été amené à apprécier la continuité des règles et méthodes comptables, ainsi que les estimations qui ont été faites.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de votre Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint-Dié-Des-Vosges,
Le 7 Mars 2012

Le Commissaire aux Comptes
SAS AGS EXPERTS COMPTABLES
Représentée par Fabien BLOT



SAS AGS EXPERTS COMPTABLES
Commissaire aux Comptes inscrit
Près de la Cour d'Appel de NANCY
12, rue Emile Durkheim
ZA Hellioule 2 – BP 5165
88105 SAINT-DIE-DES-VOSGES CEDEX
Tél.: 03 29 56 19 89
Fax: 03 29 55 06 20

FEDERATION DES ŒUVRES LAIQUES DES VOSGES
Siège Social : 15, rue Général de Reffye
88000 EPINAL

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurai découverte à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTION CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS APPROUVES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIES DURANT L'EXERCICE

1/ Rémunération d'une avance en compte courant

L'association détient une avance en compte courant sur la SCI Jean Macé. Le solde s'établit à 417 549.33 € au 31 décembre 2011. Cette avance est rémunérée au taux de 3%.

Données chiffrées : la rémunération comptabilisée s'établit à 13 068.40 € au titre de cet exercice.

Personne concernée : Monsieur Alain CLAUDE, Président de votre Fédération, gérant de la SCI Jean Macé

2/ Location immobilière

L'association a signé un bail de location avec la SCI Jean Macé pour la mise à disposition de l'immeuble situé 15 rue Général de Reffye 88000 EPINAL.

Données chiffrées : le loyer annuel s'est élevé à 60 000 € TTC.

Personne concernée : Monsieur Alain CLAUDE, Président de votre Fédération, gérant de la SCI Jean Macé

3/ Remboursement de frais aux administrateurs

L'association a remboursé des frais à ses administrateurs sur présentation de justificatifs. Ces frais recouvrent les indemnités kilométriques et les fiches de repas.

Données chiffrées et administrateurs concernés :

- CLAUDE Alain, Président :	3 247.10 €
- DUMONT Jacques, vice président:	900.90 €
- CLAUDEL Jean Claude, trésorier :	763.10 €
- MANGEARD Bernard, trésorier adjoint :	270.90 €

4/Co gestion

Dans le cadre de convention de Partenariat d'une part et d'accord cadre d'autre part, l'association facture respectivement à l'USEP et à l'UFOLEP des frais de co-gestion.

Données chiffrées :

La Fédération des Oeuvres Laïques 88 a facturé à ce titre :

- A l'USEP :	20 129.80 €
- A l'UFOLEP :	18578.86 € au titre de 2011, s'y ajoute une régularisation 2009 et 2010 pour 10 987.58 € (produits exceptionnels)

Personnes concernées :

Jean Paul CHASSIN, administrateur commun entre la FOL 88 et l'UFOLEP

Jean Claude CLAUDEL, administrateur commun entre la FOL 88 et l'USEP

5/ Adhésion, affiliation

Les associations affiliées UFOLEP et USEP facturent à la Fédération des Œuvres Laïques les frais d'adhésion et d'affiliation encaissés pour leur compte

Données chiffrées :

L'USEP a facturé au titre de l'exercice : 37 541.83 €

L'UFOLEP a facturé au titre de l'exercice: 34 824.61 €

Personnes concernées :

Jean Paul CHASSIN, administrateur commun entre la FOL 88 et l'UFOLEP

Jean Claude CLAUDEL, administrateur commun entre la FOL 88 et l'USEP

Fait à Saint-Dié-Des-Vosges

Le 07 mars 2012

Le Commissaire aux Comptes
SAS AGS EXPERTS COMPTABLES
Représentée par Fabien BLOT



Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	7 560	7 256	304	81
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et a				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	92 063	37 060	55 004	87 250
Installations techniques, matériel et outillag	353 546	299 590	53 956	70 436
Autres immobilisations corporelles	161 020	116 037	44 983	13 645
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	432 103		432 103	370 852
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	37 400		37 400	
ACTIF IMMOBILISE	1 083 692	459 943	623 749	542 263
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande	34 758		34 758	93 981
Créances				
Usagers et comptes rattachés	222 647	16 073	206 574	433 708
Autres créances	240 116		240 116	302 880
Divers				
Valeurs mobilières de placement	645 000		645 000	544 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	239 407		239 407	205 830
Charges constatées d'avance	83 748		83 748	24 896
ACTIF CIRCULANT	1 465 675	16 073	1 449 602	1 605 295
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	2 549 366	476 016	2 073 351	2 147 558



Bilan

	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 547	1 547
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	759 565	687 939
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	354 343	71 627
Subventions d'investissement	31 927	24 425
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	1 147 382	785 537
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques	19 362	3 000
Provisions pour charges	172 867	329 815
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	192 229	332 815
Fonds dédiés sur subventions	63 736	244 568
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES	63 736	244 568
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		15 643
Découverts et concours bancaires		7 248
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		22 891
Emprunts et dettes financières diverses	700	700
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	31 602	37 429
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	284 448	379 418
Dettes fiscales et sociales	106 584	114 692
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 485
Autres dettes	212 081	176 086
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	34 589	51 936
DETTES	670 004	784 638
Ecarts de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	2 073 351	2 147 558



Compte de résultat

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue	2 564 301	2 680 512
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	522 523	531 602
Reprises et Transferts de charge	228 014	220 552
Cotisations		
Autres produits	200 176	215 273
Produits d'exploitation	3 515 014	3 647 940
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	2 168 108	2 217 901
Impôts et taxes	66 697	55 874
Salaires et Traitements	767 906	700 721
Charges sociales	301 199	275 900
Amortissements et provisions	66 606	190 270
Autres charges	126 188	153 539
Charges d'exploitation	3 496 704	3 594 206
RESULTAT D'EXPLOITATION	18 310	53 734
Opérations faites en commun		
Produits financiers	21 408	19 413
Charges financières	1 374	617
Résultat financier	20 034	18 795
RESULTAT COURANT	38 343	72 530
Produits exceptionnels	323 614	92 699
Charges exceptionnelles	188 182	44 034
Résultat exceptionnel	135 431	48 665
Impôts sur les bénéfices	264	
Report des ressources non utilisées	244 568	35 351
Engagements à réaliser	63 736	84 919
EXCEDENT OU DEFICIT	354 343	71 627

